

## APPENDICE No 3

Q. En soustrayant l'exportation?—R. Oui, je le crois. Quelqu'un m'a demandé les données de l'exportation pour le Canada.

Le PRÉSIDENT: N'avons-nous pas eu cette donnée déjà?

M. CALDWELL: Oui, pour 1918, 1919, 1920 et 1921.

Le PRÉSIDENT: Parfaitement, nous avons eu cela.

Le TÉMOIN: J'ai sous la main les données des 11 mois clos en février; on n'y trouve que 49,942 paires d'exportation canadienne, soit une valeur de \$121,827.

*M. Caldwell:*

Q. Une augmentation sur 1921?—R. Non, monsieur, les données correspondantes pour la période close en février 1922 ont été de 266,000 paires, soit plus du double des données de 1923.

Q. Et pour 1921? Plus de 48,000.—R. La totalité des exportations de chaussures et souliers canadiens pour les 11 mois clos en février 1921, a atteint 4,121,238 paires. Les chiffres que je vous fournissais constituaient l'ensemble des exportations canadiennes en chaussures et souliers.

Q. Pour tous pays?—R. Oui.

M. CALDWELL: Pardon, je vois qu'il ne s'agit que des Etats-Unis.

Le PRÉSIDENT: Maintenant, messieurs, permettez que je vous soumette ce qui suit. M. Weaver a une déposition à faire, mais jusqu'à présent on ne lui a pas donné grand-chance de s'y mettre.

Q. Vous faisiez allusion aux paroles de M. Deachman et vous vous proposiez de disséquer certaines données.—R. Oui, je disais que c'est grâce à un tarif de protection fort élevé que l'industrie américaine a pu prendre une importance considérable. Puis, page 1242. . .

Q. Avant d'aller plus loin, je vais violer mon propre engagement. L'industrie de la chaussure ne s'est-elle pas développée sur une grande échelle à Saint-Louis, aux Etats-Unis?—R. Cette ville est un des grands centres de production de la chaussure.

Q. Alors il a fallu créer cette industrie en face des conditions concurrentielles les plus désavantageuses amenées par les états de la Nouvelle-Angleterre?—R. Je ne suis pas bien sûr de l'exactitude de mes renseignements sur ce cas particulier, mais je crois que l'industrie de Saint-Louis est née des différends ouvriers des états de la Nouvelle-Angleterre.

Q. Les différends ouvriers sont plus ou moins d'un caractère éphémère n'est-il pas vrai? Les ouvriers ne peuvent rester longtemps sans travail?—R. Les différends ont duré fort longtemps dans la Nouvelle-Angleterre, et je crois qu'ils ont donné naissance à l'industrie de Saint-Louis, ou plutôt que c'est au cours de ce laps de temps que l'industrie de Saint-Louis a reçu le plus vif essor.

Q. Cette considération écartée, vous admettriez que l'industrie à Saint-Louis et dans sa banlieue s'est développée malgré la concurrence des états de la Nouvelle-Angleterre?—R. C'est vrai, mais les manufacturiers de Saint-Louis avaient sous la main un marché domestique excessivement actif qui comprenait les Etats-Unis tout entier, sans que jamais la crainte naquit d'avoir à subir le contre-coup d'une législation tarifaire contraire. Je vais vous faire voir à l'instant que la situation du Canada diffère de celle d'un district ou d'un état de l'Union américaine.

Q. Même en cas d'entrée libre de la marchandise aux Etats-Unis?—R. Situation qui peut changer le jour où le Congrès le jugera à propos.

*M. Caldwell:*

Q. Le marché a été longtemps ouvert.—R. C'est vrai, mais actuellement il se produit un mouvement dans un sens contraire.